



Contrat de location d'espace
Exposant Agroalimentaire
et Art de la Table
2019 - 15e édition

Nom de l'entreprise: _____

Adresse complète: _____

Prénom et nom du représentant: _____

Téléphone : _____ Cellulaire: _____

Courriel: _____

Site web: _____

Nous sommes un événement en processus de certification écoresponsable.

Le styromousse et le plastique ne seront pas tolérés sur le site. Merci de nous aider à réduire les déchets et à respecter l'environnement.

La politique écoresponsable de l'événement vous sera acheminée afin de la respecter.

Bouchée gourmande à valeur ajoutée

Chaque kiosque peut faire déguster ses produits à sa discrétion, mais vous devez obligatoirement offrir à la clientèle au moins une bouchée gourmande à valeur ajoutée, ce qui signifie que vous présentez un ou plusieurs de vos produits sous forme d'une bouchée vendue entre 1\$ et 4\$. Cette dégustation doit être composée d'un minimum de deux produits afin d'être considérée comme à valeur ajoutée. Pensez à d'autres produits régionaux ou à un partenariat entre exposants. Au besoin, contactez-nous et un de nos chefs vous donnera un coup de main afin d'élaborer une recette gagnante!

Faites en sorte que vos dégustations valent le détour!

Un contrôle sera effectué afin de s'assurer du respect de cette règle.

L'espace 10x 10 qui vous est alloué comprend:

Le chapiteau, le plancher 8x8, une table de 6 pieds, deux chaises, 1 prise 15A d'électricité, un espace réfrigéré dans la remorque, la glace concassée non-comestible.
De la glace comestible en sac sera disponible sur place au coût de 3\$/sac
Un espace de stationnement et les passes requises pour vos employés sont aussi inclus, ainsi qu'une identification de votre entreprise affichée dans votre espace kiosque.

1. Producteur/transformateur	600\$ plus taxes = 689,85\$
1.a Membre Goûtez Lanaudière	Rabais de 50\$ = 550\$ plus taxes = 632,36\$
2. Volet Art de la Table	600\$ plus taxes = 689,85\$

OPTIONS supplémentaires:

3. Kiosque double 10x20	1100\$ plus taxes = 1264,73
3.a Membre Goûtez Lanaudière	1000\$ plus taxes = 1149,75\$
4. Prise de 15A supplémentaire	50\$ plus taxes chacune = 57,49\$
5. Prise 30A ou autre format	100\$ plus taxes = 114,98

Options choisies:

Total des frais:

*Ce contrat fait office de facture
TPS 859836926RT0001
TVQ 1211749942TQ001*

*Paiement par chèque, au nom des Fêtes Gourmandes de Lanaudière
Ou par transfert bancaire, contactez-nous pour avoir un spécimen de chèque*

Afin de garantir la réservation de votre espace, vous devez nous retourner les documents et le paiement complet dans les meilleurs délais, soit avant le 1er avril 2019.

- * Contrat de location complété et signé (ce document)
- * Paiement complet
- * Copie de votre certificat de police d'assurance en responsabilité civile pour 2 millions
- * Une copie de votre permis du MAPAQ ou de la RACJ valide
- * Description de votre (vos) bouchée(s) gourmande(s) à valeur ajoutée, entre 1\$ et 4\$
- * Recette de votre bouchée gourmande à valeur ajoutée proposée à votre kiosque
Vous devez nous aviser de toute modification de votre bouchée gourmande.
- * Description de votre gamme de produits en vente à votre kiosque et prix de vente
- * Description des équipements électriques utilisés et/ou propane

VOUS ÊTES REponsables DE L'AMÉNAGEMENT DE VOTRE KIOSQUE

Nous vous demandons de prendre un soin particulier afin que celui-ci soit agréable à l'œil, organisé et propre. Un comité évaluera vos kiosques et des prix seront remis.

1. HORAIRE POUR LES EXPOSANTS

Jeudi le 15 août de 8h00 à 19h00 : Montage des kiosques: équipe complète pour vous aider
Possibilité de monter votre kiosque le vendredi matin avant 12h00, mais notre équipe ne sera pas dédiée à vous aider

Vendredi le 16 août : Tout le monde doit être en place pour 13h00

Ouverture des portes à 15h00 - NOUVEAUTÉ 2019

Fermeture des portes 21h00

Samedi le 17 août: 11h00 à 21h00

Dimanche le 18 août : 11h00 à 17h00

Démontage des kiosques le soir même à la fermeture, donc à partir de 17h00

VOUS ÊTES TOUTES ET TOUS INVITÉS AU PARTY DE FIN DE SOIRÉE VENDREDI LE 16 AOÛT À 21H00 AU BAR ST-AMBROISE. UNE SOIRÉE EN VOTRE HONNEUR SERA DONNÉE, POUR VOUS REMERCIER DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE FIDÉLITÉ. NOUS FERONS AUSSI PLUS AMPLE CONNAISSANCE ET POURRONS MIEUX RÉSEAUTER ENTRE NOUS.

- * Les exposants doivent être à leur kiosque en tout temps sur les heures d'ouverture
 - *Vous n'êtes pas autorisés à quitter avant l'heure de la fermeture
- * Pour le montage et le démontage, les instructions vous seront données sur place
- * En cas de mauvaise température ou de cas de force majeure, les Fêtes Gourmandes se gardent le droit de prendre la décision de laisser le site ouvert ou de le fermer sans être exposées à des poursuites ou à des obligations de remboursement des frais des kiosques.

2. POUR VOTRE INFORMATION

- * Nous vous invitons à profiter de notre événement comme plateforme promotionnelle. Lancement d'un nouveau produit, d'un livre ou tout autre nouveauté au sein de votre entreprise, nous pouvons vous offrir un espace afin de recevoir les médias et vos invités. Dans le même ordre d'idées, tout au long de l'année, contactez-nous lorsque vous avez une activité spéciale ou un nouveau produit et nous pourrions diffuser l'information sur nos différents réseaux.
 - * Allez aimez notre page Facebook et invitez vos contacts à le faire!
- * Un service de sécurité est sur le site 24heures/24. Nous ne sommes toutefois pas responsables des bris, vols, pertes ou endommagement de matériel, des inventaires de produits ou des blessures corporelles qui pourraient arriver sur le site. Tel que demandé dans les documents, vous devez avoir une assurance valide.
- * Il est interdit de sous-louer votre kiosque, ou de le partager avec une autre entreprise
 - * Si vous devez utiliser du gaz propane, nous devons en être avertis afin de vous assigner un espace sécuritaire pour tout le monde. De plus, vous serez assujettis à des règles strictes de sécurité régies par le Services des incendies de la municipalité. Si ce point vous concerne, les informations vous seront acheminées et expliquées.

3. POLITIQUE D'ANNULATION

A. Lorsque votre dossier est complet et le paiement effectué, votre espace est réservé. Dans le cas d'une annulation pour cause de force majeure, nous devons en être avertis plus de 60 jours avant l'événement. Un remboursement de 75% des frais est alors prévu.

Pour une annulation reçue moins de 60 jours avant l'événement, aucun frais ne sera remboursé. Donc pour 2019, toute annulation reçue après le 15 juin ne sera pas remboursable.

B. Les Fêtes Gourmandes de Lanaudière, en aucune circonstance, n'assumeront la responsabilité pour quelque dommage ou perte qui pourrait survenir en tout temps au matériel ou aux personnes lors de l'événement, ou lors du montage et démontage.

C. Les Fêtes Gourmandes se réservent le droit de prendre toute action et d'effectuer tout changement pour assurer le bon fonctionnement et la gestion de l'événement. Le défaut de ne pas respecter les consignes telles que déterminées dans le présent contrat peut entraîner une expulsion du locataire, sans remboursement des sommes payées.

D. L'exposant dégage les Fêtes Gourmandes de toutes responsabilités pour dommages de quelque nature qu'ils soient causés à qui ou quoi que ce soit, qui peuvent résulter des activités du locataire, d'un de ses préposés, employés ou mandataires dans le cadre de l'événement. Si de tels dommages sont causés par la faute ou la négligence des Fêtes Gourmandes, de ses employés, préposés ou mandataires, les mesures seront prises afin de réparer les torts et une entente pourra être prise entre les deux parties.

E. Les parties conviennent que tout désaccord ou différend relatif au présent contrat ou découlant de son interprétation ou de son application sera soumis à une médiation. À cet effet, les deux parties s'engagent à participer à au moins une rencontre. Le médiateur sera choisi par les deux parties et un représentant en autorité de chacune des parties devra être sur place afin de régler le litige.

Adresse de correspondance (bureau administratif):

Les Fêtes Gourmandes de Lanaudière
107 rue Saint-Jacques
Saint-Jacques, Québec
J0K 2R0
450-397-0549
Éliane Neveu, directrice générale
Cellulaire: 450-759-9421
info.exposant@gmail.com

Lieu de l'événement:

Collège Esther-Blondin
101, rue Sainte-Anne
Saint-Jacques, Québec
J0K 2R0

En foi de quoi, les parties ont bien pris connaissance du présent contrat et déclarent s'y conformer.

Signé à Saint-Jacques le _____ 2019

Éliane Neveu
Directrice générale
Les Fêtes Gourmandes de Lanaudière

Exposant: _____

Titre: _____

Entreprise: _____

Les Fêtes Gourmandes de Lanaudière vous remercient de votre présence, de votre confiance et de votre soutien. Ensemble, nous sommes forts pour faire découvrir au public nos excellents produits d'ici. Sensibilisons tout le monde à faire leur part dans l'achat local et la protection de l'environnement.

Au plaisir de vous voir bientôt
Je suis toujours à votre disposition pour répondre à vos questions, ou simplement discuter